



Synthèse

Objet de l'appel à projets

L'ADEME propose d'accompagner et de soutenir les projets de **prévention, recyclage et valorisation des déchets** issus des chantiers des Bâtiments et Travaux Publics (BTP).

Il s'agit d'aider l'installation d'équipements performants conduisant à :

- prévenir la production de déchets
- optimiser le maillage du territoire pour répondre aux enjeux locaux
- renforcer le tri et la collecte séparative des déchets du BTP en mélange
- améliorer la préparation des déchets en vue du recyclage ou de la valorisation énergétique.

Modalités financières

Dépenses éligibles : **investissements matériels**

Taux d'aide ADEME maximum :

30% sur montant hors TVA récupérable des dépenses éligibles retenues plafonné selon le système d'aides de l'ADEME en vigueur.

Les dossiers seront instruits sur la base des règles générales de l'ADEME

Plus d'info

Appel à projets complet et dossier de candidature à télécharger sur www.grand-est.ademe.fr

Contact

ADEME direction régionale Grand Est
Mme **Alessia VILASI**
34 avenue André Malraux—57000 METZ
03 87 20 02 97 - alessia.vilasi@ademe.fr

Structures et projets éligibles

L'appel à projets est ouvert à **tous les projets localisés en région Grand Est**, portés par une structure du secteur économique, notamment : entreprises du BTP de toute taille y compris artisanales, entreprises de la gestion des déchets, carriers, négociants en produits et matériaux de construction, etc.

Les projets éligibles sont :

- les investissements visant à améliorer les pratiques de prévention de production de déchets à la source et de réemploi, réutilisation des matériaux
- les **déchèteries des professionnels ou autres équipements équivalents** (déchèteries implantées chez les négociants de matériaux et grandes surfaces de bricolage non soumises à obligation réglementaire) dédiés aux déchets du BTP,
- les installations ou équipements de démantèlement ou **tri des déchets en mélange** (tri densimétrique, magnétique, aéraulique, ...),
- les installations ou équipements, fixes ou mobiles, de **préparation à la valorisation et au recyclage** (ex : concasseur/cribleur de matériaux de démolition, broyeur de déchets, installations de préparation de combustibles solides de récupération - CSR).
- les installations de traitement des terres et sables pollués.

Calendrier

- Date limite de dépôt des dossiers de candidature complets : **15 avril 2017**
- Date de sélection des projets : **15 juin 2017**